Au Camp à Offen. Le 19.e d'Août à midj St.

V. A. trouvera icj deux Lettres de s. A. de Lorraine date, parce que celle d'Ens a été arrêtée, sur l'arrivée de M. le Baron de Dona, pour ces faire partir ensemble aujourdhuj.

— à vigueur dont s. A. E. faict ces depesches peut assurer V. A. comme elle se trouve amendée depuis nos derniers adieus. Aussi y a-il grand changement en mieux. et Le Doct.r Romj l'attribue à la continuation de la decoction diviscante que s. A. prend maintenant les soirs et les matins. A fort Rich — n'posé ces deux dernieres nuicts. fut Ens au marché du s.t Clouet, qui l'aj fort fleuri fort, et veult dire demain la compagnie publique. A de fort bonne humeur, grace à dieu, et nous faict espérer sa guarison totale. pourveu que le bon — regime veuille continuer.

V. A. peut sçavoir à la Haje tout ce qu'il y a de France. c'A pourquoy je ne l'en importune point. Tschernke m'écrit sur ce point de l'arrivée de M. de Brulon à Cologne, qu'il avoit eu un quart d'heure à genoulx devant ce Roj. d'autres disent beaucoup moins. et ces conditions sont fort secrettes. Je sais si offensé d'affaires, que je n'en puis plus pour ce coup; aussi ne sache-t-il pas, qu'il j'aj plus grand chose à dire.

Les Regimens françois [illegible] sont [illegible] service, et s. A. E. j'ai Cassin cotté par an.

M. Clouet au Cour

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Amalia van Solms, A14a-XIII-18c-1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/2824